

Programme de formation

Droit du travail, les fondamentaux

Objectifs :

Vous proposez un CDD à un salarié. Quelle est sa durée maximale ? Vous souhaitez recourir à la rupture conventionnelle pour mettre fin à un CDI. Comment procéder ? Un salarié se blesse sur son lieu de travail. Comment déclarer l'accident du travail ? La législation du travail en France est une matière complexe, en perpétuelle évolution. Cette formation pose les règles fondamentales du droit du travail, à jour des derniers textes en vigueur et éclairées par les décisions de justice les plus récentes.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- d'apprécier les nouveautés de la législation du travail (notamment les ordonnances Macron)
- distinguer ce qui relève du code du travail, de la CCN et accords d'entreprise
- déterminer le contrat de travail adapté à la situation du salarié recruté
- repérer les obligations respectives de l'employeur et du salarié
- discerner les modalités du temps de travail
- gérer les congés et les absences
- sécuriser la fin du contrat de travail
- concevoir le dialogue social et ses acteurs

A l'issue de cette formation, la structure anticipera les risques dans la gestion de ses salariés et adoptera les bons réflexes dans la relation avec les personnes.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion sociale d'une entreprise culturelle, qu'elles occupent des fonctions décisionnelles ou opérationnelles. Elle est ouverte à des participants issus du monde du spectacle vivant, de l'univers muséal et patrimonial, du champ des arts plastiques et visuels. Sont également ciblées, les personnes travaillant sur une création, reprise ou pérennisation d'entreprise.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Les apports théoriques de cette formation sont organisés sous la forme d'exposés et de commentaires de fiches techniques. Des résumés synthétisent quotidiennement les idées fondamentales de chaque sujet développé.

Durée :

21 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

La loi Travail et les ordonnances Macron

les trois piliers de la loi
le nouveau dialogue social

Le contrat de travail
les différents types de contrat de travail
le salariat et le bénévolat
les CDI et les CDD

Les clauses essentielles du contrat de travail
la période d'essai
la clause de mobilité
la clause de non concurrence
la modification du contrat de travail

Les sanctions
la notion de comportement fautif du salarié
le pouvoir de direction de l'employeur
l'échelle des sanctions

La suspension du contrat de travail
maladie
accident du travail/maladie professionnelle
congés payés

La rupture du contrat de travail
la démission
le licenciement
la rupture conventionnelle
le cas particulier de la rupture d'un CDD

Les instances représentatives du personnel
le CSE

La durée du travail
la notion de temps de travail effectif
la durée de référence et les durées maximales
le temps partiel
le régime des heures supplémentaires

Les spécificités du secteur culturel
l'embauche de techniciens et artistes du spectacle
la présomption de salariat pour les artistes du spectacle
les particularités du CDDU

les conventions collectives applicables au secteur culturel

Les litiges en droit du travail
les modes amiables de résolution des litiges
la juridiction prud'homale

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par l'intervenant.